



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE

**RÉALISATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DES BELLES VUES
SITUÉE À ARPAJON ET OLLAINVILLE**

**ENQUÊTE DU 23 JUIN AU 9 JUILLET 2021 INCLUS (17 JOURS)
(ARRÊTÉ 2021-PREF-DCPPAT/BUPPE-129 DU 25 MAI 2021)**

PROJET : enquête parcellaire complémentaire préalable à la cessibilité des emprises nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC des Belles Vues sur le territoire des communes d'Arpajon et d'Ollainville.

CONSULTATION DU DOSSIER :

En mairie d'ARPAJON (Centre technique municipal – 4 rue des près - 91290 Arpajon) :

→ du lundi au vendredi : de 9h à 12h

En mairie d'OLLAINVILLE (siège de l'enquête) Hôtel de ville – 2 rue de la mairie -91340 Ollainville :

→ Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00/13h00-17h00

→ Mardi : 8h30-12h00/16h00-20h00

→ Mercredi : 8h30-12h00

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne, www.essonne.gouv.fr (rubrique publications ~ enquêtes publiques ~ aménagement et urbanisme ~ aménagement).

DEMANDE D'INFORMATION SUR LE PROJET: SORGEM – 157/159 route de Corbeil – 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR: (M. Pierre BARBER, Consultant en Energie, Environnement et Déchets en retraite) :

En mairie d'OLLAINVILLE (siège de l'enquête) :

→ le vendredi 25 juin de 14h à 17h

→ le mardi 29 juin de 17h à 20h

→ le vendredi 9 juillet de 14h à 17h

En mairie d'ARPAJON (Centre technique municipal) :

→ le jeudi 1^{er} juillet de 9h à 12h

→ le mardi 6 juillet de 9h à 12h

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pendant l'enquête :

- consignées sur le registre d'enquête en mairies d'Arpajon et d'Ollainville,
- reçues par écrit par le commissaire enquêteur lors des permanences,
- adressées par courrier aux maires des communes concernées qui les joindront au registre,
- adressées par courrier au commissaire enquêteur, en mairie d'Ollainville, siège de l'enquête.

RÉSULTATS : le procès-verbal et l'avis du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Arpajon et d'Ollainville et consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne.